Aix*Marseille université
Socialement engagée

Arrêté n° « UFR Sciences 20231110-2 »

Arrêté UFR Sciences
Diplôme d'Etablissement - Remise à niveau en Mathématiques 2023-2024

LE PRESIDENT,

Vu l'article L 613-1 du code de l'éducation,

Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille,

Vu la délibération du Conseil d'Administration de l'Université d'Aix-Marseille autorisant la création (ou le renouvellement) des Diplômes d'Etablissement,

ARRETE :

Article 1 :

Le jury du Diplôme d'Etablissement « **Remise à niveau en Mathématiques** » est composé comme suit pour l'année universitaire 2023-2024 :

DU - Remise à niveau en Mathématiques
Semestre 1
Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation : Président(e) : El Hassan YOUSSFI Suppléant(e) : Stéphane RIGAT Liste des membres : Victoria PAOLANTONI-MUROLO, Stéphane RIGAT, El Hassan YOUSSFI **Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :** Liste des membres : Brigitte MOSSE
Semestre 2 et année
Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation : Président(e) : El Hassan YOUSSFI Suppléant(e) : Stéphane RIGAT Liste des membres : Victoria PAOLANTONI-MUROLO, Stéphane RIGAT, El Hassan YOUSSFI **Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :** Liste des membres : Brigitte MOSSE

Article 2 : La Doyenne de la Faculté des Sciences, Laurence MOURET et la Directrice Générale des Services de l'Université d'Aix-Marseille sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 10 novembre 2023

Pour le Président et par délégation,
La Doyenne de la Faculté des Sciences

Faculté des Sciences AMU
La Doyenne
Laurence MOURET
Université d'Aix-Marseille AMU